



PHOTO OBLIGATOIRE A
COLLER

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023/2024

**PREPARATION
au CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEUR DES ECOLES
ISFEC BRETAGNE - HORS CURSUS UNIVERSITAIRE**

N° Département :

CANDIDAT(E) :

Madame Monsieur

Nom : Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance Dpt :

Pays de naissance : Nationalité :

Sexe : Féminin Masculin

Situation familiale :

- Seul(e) sans enfant à charge En couple sans enfant à charge
 Seul(e) avec enfant(s) à charge En couple avec enfant(s) à charge

ADRESSE choisie pour la correspondance

Adresse :

CP Ville

Téléphone : Portable :

Email : @

(merci d'indiquer une adresse que vous consultez régulièrement, celle-ci sera utilisée pour la plateforme de formation)

BESOINS SPECIFIQUES

Avez vous des besoins spécifiques d'accessibilité (mobilité réduite, autre situation de handicap...)?

Oui Non

Le cas échéant, vous pouvez préciser sur les lignes suivantes vos besoins. Si vous souhaitez contacter directement notre référent accessibilité : marie.ramos@e-c.bzh

.....
.....
.....
.....

Parcours antérieur :

1. Diplôme le plus élevé à ce jour : (intitulé exact) :

Lieu d'obtention : Année d'obtention :

2. Ancien étudiant CFP-ISFEC Ancien étudiant IUFM/ESPE
Lieu : Année(s) : Lieu : Année(s) :

3. Avez-vous déjà effectué des suppléances ? Oui Non

Si oui, précisez la durée de cette expérience :

4. Avez-vous une expérience dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement (hors suppléances), de la formation ou de l'animation ? Oui Non

Si oui, précisez la nature et la durée de cette expérience.

5. Etiez/êtes -vous en situation professionnelle ? Oui Non

Si oui, quelle profession exercez/exercez-vous ?

Préparation antérieure

Avez-vous déjà préparé le concours de professeur des écoles ?

Préparation seul(e) Préparation avec un organisme à distance, lequel :

Situation envisagée durant l'année de préparation au concours

Exercice professionnel à temps plein Exercice professionnel à temps partiel

Suppléances Année libérée pour la formation

INSCRIPTION au CRPE / Conditions de titre ou de diplôme :

Les textes officiels précisent :

Vous devrez justifier :

d'une inscription en dernière année d'études (M2) en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le Ministre chargé de l'éducation,

ou **d'un MASTER (M2)** ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le Ministre chargé de l'Education (titre ou diplôme classé au niveau 1 du répertoire national des certifications professionnelles ou sanctionnant un cycle d'études post secondaires d'au moins cinq années)

Vous êtes reconnu justifier de la condition de titre ou de diplôme pour vous inscrire à un des concours interne spécifique

Vous êtes dispensé de diplôme, si vous êtes **mère ou père d'au moins trois enfants ou sportif de haut niveau** à la date de publication des résultats d'admissibilité

COCHEZ LA RUBRIQUE QUI VOUS PERMETTRA DE VOUS INSCRIRE AU CRPE

Attention : La vérification des conditions d'accès au concours concernant votre candidature est de votre seule responsabilité. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de situation de non-éligibilité.

En cas de doute, merci de contacter le service Examens et Concours du rectorat de votre académie.

ENGAGEMENT :

Je souhaite m'engager pour le dispositif **PREPARATION AU CONCOURS**

pour un coût de 1200€

(joindre un chèque de **250 €** à l'inscription à l'ordre de l'ISFEC BRETAGNE)

Date :

Signature du candidat (précédée de la mention « lu et approuvé »)

J'ai bien noté que l'interruption de la formation de mon seul fait ne me permettra pas de recouvrer les sommes versées. J'ai aussi noté qu'une fois suivi le premier trimestre de la formation, celle-ci est due intégralement (sauf raison majeure à justifier auprès du responsable de formation).

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1 photo d'identité à coller sur la page 1 du dossier
- 1 CV récent et complet
- 1 copie de votre dernier diplôme
- 1 chèque de **30 € à l'ordre de l'ISFEC Bretagne** correspondant aux frais de dossier
(Référence du règlement : chèque N° Date : / /2023
Ce chèque correspond à l'étude de votre dossier, il est non remboursable)
- **1 RIB**
- L'imprimé SEPA, renseigné et signé (joint au dossier pour les prélèvements automatiques)
- 1 chèque d'acompte à l'ordre de **l'ISFEC Bretagne (montant mentionné ci-dessus)**
(Référence du règlement : Date : / /2023
qui sera encaissé en septembre 2023).

Les sommes restantes seront prélevées automatiquement de novembre 2023 à mars 2024. Un échéancier vous sera communiqué ultérieurement.

**Vous venez de faire acte de candidature auprès de l'ISFEC Bretagne
et nous vous en remercions.**

DATES LIMITES DE RETOUR DES DOSSIERS d'INSCRIPTIONS

- avant le 1^{er} juin pour une réponse fin juin
- avant le 15 août pour une réponse le 22 août

à : ISFEC BRETAGNE – Site de VANNES - CAMPUS DU VINCIN – 3 allée des Fougères – BP 25 -
56610 ARRADON

Téléphone : 02 97 46 33 80

En cas de demandes trop nombreuses, seuls les premiers dossiers seront retenus.

